

PRÉFECTURES DU PAS-DE-CALAIS ET DU NORD

Commune de ANNEZIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE relatif au plan d'épandage des coquilles d'oeufs par la S.A.S LIOT -----

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté inter-préfectoral du 6 septembre 2022, une enquête publique est ouverte, dans la commune de ANNEZIN, pendant 33 jours à partir du 3 octobre 2022, en vue d'être autorisée à régulariser son plan d'épandage des coquilles d'oeufs produites par les sites de production sis 453, boulevard de la République – 62232 ANNEZIN.

M. Pierpaolo BERNO, Directeur Opérationnel est chargé du suivi du dossier - Tél : 03.21.64.58.80.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en mairie de ANNEZIN, siège de l'enquête, sise Place du Général de Gaulle, le lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 le samedi de 8h00 à 12h00, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - publications - consultation du public - enquête publique – ICPE autorisation – S.A.S LIOT – ANNEZIN.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, en Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS cedex 9, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Une étude d'impact, le résumé non technique et le courrier de la mission régionale d'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies du :

- Pas-de-Calais : Acq, Agnières, Avesnes-le-Comte, Baralle, Berlencourt-le-Cauroy, Bourlon, Buissy, Cambligneul, Capelle-Fermont, Carency, Caucourt, Dainville, Ecurie, Estrée-Wamin, Fampoux, Ficheux, Foncquevillers, Gavrelle, Gonnehem, Hannescamps, Haute-Avesnes, Hinges, Houvin-Houvigneul, Laventie, Magnicourt-en-Comté, Marquion, Mingoal, Monchy-au-Bois, Monchy-Breton, Neuville-Saint-Vaast, Rivière, Roclincourt, Sauchy-Cauchy, Sauchy-Lestrée, Wailly, Wanquetin et Warlus.

- Nord : Abancourt, Aubers, Aubigny-au-Bac, Avesnes-le-Sec, Bantigny, Blecourt, Bruille-les-Marchiennes, Crèvecoeur-sur-l'Escaut, Cuvillers, Ecaillon, Eswars, Estrun, Fressies, Haynecourt, Hem-Lenglet, Illies, Iwuy, Lesdain, Les-Rues-des-Vignes, Masnières, Naves, Pailencourt, Raillencourt-Sainte-Olle, Ramillies, Roeux, Rumilly-en-Cambrais, Sancourt, Santes, Seranvillers-Forenville, Somain, Thun-l'Eveque, Thun-Saint-Martin, Tilloy-lez-Cambrai et Wambaix.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de ANNEZIN siège de l'enquête, du 3 octobre 2022 au 4 novembre 2022 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de ANNEZIN ou les formuler à M. Didier COURQUIN, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie :

- le lundi 3 octobre 2022 de 9 h à 12 h
- le jeudi 13 octobre 2022 de 14 h à 17 h
- le lundi 17 octobre 2022 de 14 h à 17 h
- le mercredi 26 octobre 2022 de 9 h à 12 h
- le vendredi 4 novembre 2022 de 14 h à 17 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 3 octobre 2022 au 4 novembre 2022, en se rendant sur les sites internet des services de l'État dans les départements du Nord (<https://www.nord.gouv.fr>) et du Pas-de-Calais [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – publications - consultation du public - enquête publique – ICPE autorisation – S.A.S LIOT – ANNEZIN - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de ANNEZIN, ainsi que dans les mairies précitées. A l'issue de l'enquête publique, les Préfets du Pas-de-Calais et du Nord statueront sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - publications - consultation du public - enquête publique – ICPE autorisation - S.A.S LIOT – ANNEZIN, les informations relatives à ce projet.